



INFORMATION

COMPOSITION DU DOSSIER DE DIAGNOSTICS TECHNIQUES

Article 18 de l'ordonnance n°2005-655 du 8 juin 2005

Le DIAGNOSTIC IMMOBILIER,
bien plus qu'une **obligation** :
La **MISE EN VALEUR** de votre
bien et une **GARANTIE** pour votre
SECURITE !

Vous vendez un appartement ou une maison :

Obligation	Bien concerné	Texte de loi	Validité
Constat plomb	< 1 ^{er} Janvier 1949 *	Arrêté du 25 avril 2006	A vie**
Constat amiante	< 1 ^{er} Juillet 1997 *	Décret 96-97 du 7 février 1996	A vie**
Performance énergétique	Tous les biens	Arrêté du 15 Septembre 2006	10 ans
Etat des installations de gaz	Installation de plus de 15 ans	Arrêté du 6 avril 2007	3 ans
Etat des installations électriques	Installation de plus de 15 ans	Décret n°2008-34 du 22/04/08	3 ans
Etat relatif à la présence de termites	Tous les biens suivant arrêtés préfectoraux	Arrêté du 29/03/07	6 mois
Mesure « Loi Carrez »	Tous les biens en copropriétés	Loi n°96-1107 du 18/12/96	A vie
Etat des risques naturels et technologiques	Tous les biens	Décret du 15 février 2005	6 mois

Vous louez (propriétaire bailleur) un appartement ou une maison :

Obligation	Bien concerné	Texte de loi	Validité
Constat plomb	< 1 ^{er} Janvier 1949 *	Arrêté du 25 avril 2006	A vie**
Performance énergétique	Tous les biens	Arrêté du 3 mai 2007	10 ans
Mesure « Loi Boutin »	Tous les biens en copropriétés	Loi n°2009-323 du 25/03/09	A vie
Etat des risques naturels et technologiques	Tous les biens	Décret du 15 février 2005	6 mois

Vous louez (propriétaire bailleur) un immeuble :

Obligation	Bien concerné	Texte de loi	Validité
Constat plomb en parties communes	< 1 ^{er} Janvier 1949 *	Arrêté du 25 avril 2006	A vie**
DTA : dossier technique amiante pour les parties communes ***	< 1 ^{er} Juillet 1997 *	Arrêté du 22/08/02	A vie**

Vous vendez un fond de commerce avec droit au bail :

Obligation	Bien concerné	Texte de loi	Validité
Constat plomb si partie à usage d'habitation	< 1 ^{er} Janvier 1949 *	Arrêté du 25 avril 2006	A vie**
DTA : dossier technique amiante pour les parties communes***	< 1 ^{er} Juillet 1997 *	Arrêté du 22/08/02	A vie**
Etat des risques naturels et technologiques	Tous les biens	Décret du 15 février 2005	6 mois
Performance énergétique	Tous les biens	Arrêté du 15 Septembre 2006	10 ans

* Année de construction

** Si absence de plomb ou d'amiante

*** Obligatoire indépendamment de toutes opérations

Diagnostic de performance énergétique
Etat des installations de Gaz
Etat des installations d'électricité
Etat relatif à l'exposition au plomb
Mesurage loi Carrez / loi Boutin
Repérage amiante
Etat relatif à la présence de termites
Etat parasitaire
Etat des risques naturels et Technologiques
Prêt à taux 0%

Certification n°ODI1510



a souscrit auprès de GAN EUROCOURTAGE,
un contrat d'assurances « Responsabilité civile
professionnelle Diagnostiqueur Immobilier »,
sous le N° 086.517. 80810089.



Siège social :

GREEN HABITAT
11 Grande rue
91470 Pecqueuse.
Tél : 01.64.91.35.76
Fax : 01.70.64.66.23
Port : 06.66.01.39.64
N°SIRET 50977062400013
RCS D'EVRY APE 7120B
Mail : contact@green-habitat.fr
Web : www.green-habitat.fr